

## Contravention excès de vitesse

Par **Psodo**, le **24/10/2022** à **22:18** 

Bonjour suis je obligé de désigner une personne lors que je recois une contravention (radars automatique) d excès de vitesse alors que c était pas moi qui conduisais?

Par Louxor\_91, le 24/10/2022 à 22:36

Bonjour,

ben non ! Pas obligé ! Mais vous allez devoir la payer et éventuellement perdre le ou les points ?

Par LESEMAPHORE, le 25/10/2022 à 10:56

Bonjour

Vous contestez en consignant en declarant ne pas etre le conducteur .

C'a évite le retrait de points mais le montant d'amende sera plus élévé avec 31€ de frais .